

RESERVATION DES REPAS **OBLIGATOIRE** SUR MyTurboself

↓ TÉLÉCHARGEZ
LA NOUVELLE APPLICATION
MyTURBOSELF

CREDITEZ
VOTRE COMPTE TURBOSELF
AVEC **LE PAIEMENT EN LIGNE !**

Rapide & immédiat !

Et profitez
également du
passage au self
avec un QR code,
de la réservation
ou annulation
de repas....



 **TURBOSELF**

Tout nouvel élève déjeunant à la demi-pension doit créer un compte MyTurboself, à partir du 27 août 2026 :

Téléchargez l'application MYTURBOSELF ci-contre grâce au QR code, ou suivez ce lien à partir d'un ordinateur :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1343>

- Aller sur « **créer un compte** »
- Ne rien inscrire dans « numéro de carte ou identifiant biométrie ».
- Saisir en tant qu'identifiant l'adresse mail valide du responsable légal : votre mot de passe provisoire vous sera adressé sous 48 H (hors week-end) sur cette adresse mail.

L'élève ne possédant pas de Smartphone peut demander une carte d'accès au self à l'intendance mais n'est pas dispensé de création de compte et de **réservation des repas** sur Turboself.

La réservation des repas sera **obligatoire** à compter du
7 septembre 2026

- En cas de difficulté pour la création du compte :
S'adresser à l'intendance rapidement au cours de la première semaine de septembre, le matin de 8h15 à 12h30.